

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 8 JUIN 2021 A 18H30 EN VISIOCONFERENCE

L'an 2021 et le 8 juin à dix-huit heures trente,

Le Conseil d'administration de Mines Saint-Etienne Alumni s'est tenu en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Serge Vigier, Président de Mines Saint-Etienne Alumni.

Gabrielle Ménard et Véronique Barrau sont secrétaires de séance.

Les membres du Conseil d'administration ont été convoqués le 3 juin 2021.

Le document suivant a été remis aux participants du Conseil d'administration :

- Projet de PV du CA du 23 mars 2021

Il a été dressé une feuille de présence dont les noms des administrateurs ont été relevés à l'ouverture de la réunion par visioconférence.

Sont présents :

Serge VIGIER, président

Nicolas VALETTE, vice-président

Véronique BARRAU, secrétaire

Gabrielle MENARD, co-secrétaire

Massinissa AIT GHERBI, Nicolas BERNARD, Yves DURAND, Loann FRAILLON, Arthur GODART, Emmanuelle GUYOT, Philippe LE SAUX, Amélie LONGERE, Stéphane MANGIAVACCA, Jean-François TURON, Pierre ZIGRAND, administrateurs

Est invitée :

Martine BILLAND, assistante

Sont excusés :

Laurence BERTHELOT-MARUZZI, vice-présidente

Patrick BOUZENOT, délégué général

Sont absents :

Marie-Céline BURLATS, Géraud-Loup DIOGO Laurent DUGAS, Martine LANDON, Adrien LEPAGE, Nicolas-Max NEROME, Stéphane TEDESCO, Romain TOESCA administrateurs

Jeanne CORBAU, Bruno SEZNEC, membres associés

Le quorum est atteint.

Le Président ouvre la séance à 18h35 et rappelle les différents points à l'ordre du jour :

1/Approbation du PV du Conseil d'administration du 23 mars 2021

2/Association

- Commission communication : état d'avancement
- Projet de budget 2021
- Préparation de l'Assemblée Générale du 22 juin : avancement
- Maison des Elèves : avancement, calendrier

3/ Intermines

- AG et Codir du 31 mai

1- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 mars 2021**

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 23 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

2- **Association**

2-1 Point Communication

Loann Fraillon souhaite faire un retour aux administrateurs concernant le recrutement de Clarisse Pénard.

Depuis son arrivée, il y a une vraie évolution qualitative du contenu des diffusions sur les réseaux sociaux.

Clarisse Pénard, Loann Fraillon et Gabrielle Ménard font un point une fois toute semaine en moyenne sur l'avancée des actions à mener, avec un travail sur la roadmap de publication sur les différents réseaux sociaux en gardant à l'esprit que la publication doit être pertinente et de qualité.

Loann Fraillon diffuse un powerpoint pour mettre en évidence l'évolutions des réseaux sociaux et précise qu'il y a une augmentation des publications sur les différents réseaux sociaux avec une moyenne de 1 à 3 publications par semaine avec de plus en plus de réactions liées aux publications, commentaires, partages, like.

Un cap important a été passé sur LinkedIn avec plus de 1000 abonnés en 10 mois, qui concerne un public jeune 24/34 ans.

Nous sommes bien placés par rapport à Intermines sur Facebook mais encore loin par rapport à certaines écoles du groupe de l'IMT.

Entre Nancy et Paris, nous sommes les plus performants au niveau de progression en terme d'abonnés.

Toute cette évolution a été possible grâce à l'investissement, le dynamisme et le travail réalisé par Clarisse Pénard qui a la possibilité d'anticiper les événements, avec une grande efficacité et en autonomie totale.

En terme de prise de poste et de responsabilité, Loann Fraillon et Gabrielle sont très satisfaits.

✓ **Stratégie de communication**

15 personnes ont été interviewés par Clarisse Pénard et/ou Géraud-Loup Diogo. Il reste désormais à réaliser la synthèse de ces interviews et définir les thématiques d'intérêt pour ensuite pouvoir lancer la stratégie de communication.

Afin de définir notre stratégie de communication, Loann Fraillon précise qu'il va à nouveau contacter Sandrine George, créer des ateliers « brainstorming », et lors de sa finalisation il fera appel à Olivier Fleurot pour le plan de comm'.

Dès la rentrée de septembre, la synthèse et le plan de comm' seront lancés.

Gabrielle Ménard, précise que l'implication et l'énergie de Clarisse Pénard font que les résultats sont là. Clarisse est toujours très enthousiaste et a hâte de continuer de travailler l'année prochaine sur la stratégie de communication.

Gabrielle Ménard remercie le Conseil d'administration d'avoir accepté ce recrutement et la délégation générale pour l'accueil qui a été fait à Clarisse Pénard.

Suite à une question de Gabrielle Ménard, Serge Vigier informe qu'il n'a toujours pas eu de retour concernant la stratégie de communication de l'Ecole.

Véronique Barrau souhaiterait connaître la position du directeur sur le sujet des événements à Gardanne. Serge Vigier a pu échanger avec Pascal Ray, et il a conscience qu'il existe un problème de communication entre Philippe Lalevée et Thierry Ricordeau. Il est intervenu auprès des élèves mais n'a pas eu de réponses aux questions posées et il a prévu de mettre en place une structure pour échanger sur l'ensemble des sujets concernant la vie des Elèves à Gardanne.

Serge Vigier précise qu'il a informé Pascal Ray du souhait de participer à ce groupe de travail et précise qu'il faudra certainement le relance si besoin. Il est important de surveiller l'évolution de ce dossier et rester vigilant.

Arthur Godart informe qu'il existe un référent Alumni au bureau des élèves de Gardanne et qui permet donc d'être informé de l'évolution.

2-2 Projet de budget

Nicolas Valette n'a pas pu finaliser le projet de budget au vu de la complexité de la situation avec la vente de la Maison des Elèves.

Une réunion de travail est fixée entre Philippe Le Saux et Nicolas Valette pour la finalisation de ce budget dès demain soir.

Pour l'Assemblée Générale, il faudra fournir un tableau de projet de budget et un tableau synthétique du résultat.

Nicolas Valette précise qu'avec la vente des actions de la SA HLM, un profit va être dégagé.

Philippe Le Saux alerte qu'à la suite de la vente de la Maison des Elèves, le loyer de l'AGME, actuellement de 440 000 € annuel, va devoir être recalculé.

Stéphane Mangiavacca précise que le montant du loyer devra être défini dès l'arrivée du nouveau propriétaire au 1^{er} juillet. Un nouveau calcul prenant en compte les nouvelles métriques s'impose avec l'arrivée du nouveau propriétaire, l'Amicale, qui va supporter des remboursements de prêts différents par rapport à ceux supportés par la SA HLM.

Serge Vigier, propose que le projet de budget soit envoyé par mail aux administrateurs qui le valideront par retour de mail.

2-3 Préparation de l'Assemblée Générale du 22 juin

Martine Billand présente l'avancement de l'Assemblée Générale.

- Le vote pour les élections des administrateurs est lancé. A ce jour, il y a 221 votes d'enregistrés sur le site et 5 votes reçus par voie postale. Une relance est prévue pour la fin de semaine.
- Les convocations et l'ordre du jour ont été envoyés comme convenu le 7 juin aux administrateurs par mail et par courrier. A ce jour 24 inscrits pour participer à l'Assemblée Générale.
- Le 14 juin un mailing sera envoyé aux inscrits à l'Assemblée Générale pour leur confirmer que leur participation a bien été prise en compte et pour les informer qu'ils peuvent désormais voter les résolutions. Lors de cet envoi, le lien de connexion pour participer à cette réunion leur sera envoyé.

Pour la finalisation de l'Assemblée Générale sur le site, reste à transmettre à Martine Billand le rapport financier, le projet de budget 2021 et le lien de connexion à la réunion.

Une deuxième Assemblée Générale aura lieu le 8 juillet et la convocation sera lancée le 23 juin avec à l'ordre du jour le point sur la modification des statuts qui a été présenté lors du dernier conseil et qui figure dans les résolutions qui seront proposées lors de l'AG du 22 juin.

2-4 Maison des Elèves

Un travail conséquent a été réalisé par Stéphane Mangiavacca et Patrick Bouzenot pour le calcul des actions.

✓ Calendrier

Le calendrier reste le même à savoir :

- Le 28 juin : réunion du Conseil municipal pour le vote de la circulaire par laquelle la Mairie confirme la garantie des prêts CDC transférés de la SAHLM à l'Amicale
- Le 30 juin : vente
- Le 30 juin : Assemblée Générale de la SA HLM
- Le 26 juillet : date probable concernant la cession des actions à Loire Habitat

✓ Point financier

Philippe Le Saux prend la parole pour faire un point financier :

- Le virement de rétrocession des exonérations de taxe foncière a été réalisé à l'AGME pour un total de plus 413 000 €.
- En capitaux propres l'exercice devrait se terminer un peu en dessous du prix des actions avec une vente probable estimée à 200 000 €
- 26 008 € seront transmis à l'Amicale suite aux intérêts courus non échus
- 82 000 € d'exonération de taxe foncière sur l'exercice 2021 devrait être versés à l'AGME

Loire Habitat demande des garanties et pour rappel la vente des actions va se faire au prix des capitaux propres. On se doit de rester vigilant pour cette finalisation et avoir toutes les garanties nécessaires pour la vente des actions.

✓ **Les statuts de l'AGME**

Serge Vigier invite Nicolas Bernard à intervenir sur l'avancée des statuts de l'AGME.

A ce jour aucun consensus n'a été trouvé entre Didier Bernache-Assolant, Bernard Forest, Patrick Bouzenot et le groupe de travail concernant la constitution des membres au niveau de l'Assemblée Générale, ceux-ci souhaitant rester sur le fonctionnement actuel, à savoir, les mêmes personnes au Conseil d'administration et à l'Assemblée Générale alors que le groupe de travail de l'Amicale souhaite élargir les membres au niveau de l'Assemblée Générale.

Philippe Le Saux souligne qu'actuellement les membres de l'AGME sont essentiellement stéphanois. Le fait d'avoir une présence locale pour les conseils d'administration est une très bonne chose mais pour les assemblées générales il est important d'élargir ne serait-ce que pour avoir un vivier de compétence plus conséquent.

Pour Serge Vigier, comme l'Amicale sera le propriétaire, il faudra rester ferme sur la constitution de cette Assemblée Générale car cette assemblée constitue l'organisme de contrôle de notre propriété.

3- Intermines

3.1 Assemblée Générale et Comité de direction du 31 mai.

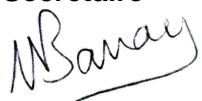
Anne Boutry, déléguée générale d'Intermines, assume ses fonctions malgré le fait qu'elle ait perdu son mari récemment et qu'elle soit moins présente à Intermines.

Suite à la lecture du rapport d'activité, il s'avère qu'Intermines a gardé une très bonne activité malgré les circonstances :

- Parution de 4 numéros de la revue
- La News des Mines se porte bien
- Intermines Carrières a lancé plusieurs webinaires et visio
- Les Clubs et Groupes ainsi que les groupes régionaux et internationaux ont continué leurs activités
- Lancement de la filiale d'Intermines, Dynameans. Elle apporte aux entreprises et aux collectivités des services basés sur des ressources de mineurs pour contribuer à la réorganisation et pour fédérer des projets. Dynameans a eu son 1^{er} contrat et cette filiale peut apporter des dividendes à Intermines.
- L'année 2020 est une très bonne année financière, 150 000 €, due principalement à des départs non remplacés, la mise en place du chômage partiel mais pour l'année 2021 le projet de budget 2021 est estimé à 191 000 € à partager entre les 3 associations.

Fin de la séance 19h42

La Secrétaire


Véronique BARRAU

Le Président


Serge VIGIER